

# PRÊTRES (dans le NT.).

Il importe de distinguer ici les trois termes employés à ce sujet dans la langue du N.T. :

**1. *Hiereus***, terme grec usuel pour désigner le prêtre, quelque religion qu'il desserve, est utilisé dans le N.T., aussi bien pour le prêtre juif ([Lu 1:5](#), [Mt 8:4](#) etc.) que pour le prêtre païen ([Ac 14:13](#)). Le *hiereus* est celui qui s'occupe des choses sacrées (*hiéra*), sacrifices, cérémonies du culte, etc. Les versions françaises ont souvent traduit ce mot par *sacrificateur* (Calvin, Ost., Laus., Oltr., Sg. 1910, premières éditions Vers. Syn.), traduction qu'on abandonne aujourd'hui pour celle de *prêtre* (Stapfer, Sg. 1901, Cramp., Bbl. Cent., Vers. Syn. depuis 1934, Lasserre) : voir L. Gautier, *Etudes*, pp. 247-276. En effet le *hiereus* n'est pas chargé des sacrifices, comme le fait croire le titre de sacrificateur ; il est surtout l'officiant, celui qui préside un rite, un culte.

**2. *Presbutéros*** (d'où sont venus en français le mot savant *presbytre*, c-à-d, ancien, et le mot populaire *prêtre*) est le comparatif de *presbus*=vieux, âgé, ancien, vénérable, d'où les sens de : préférable, respectable, précieux, donnés à *presbutéros*. Ici la notion du prêtre n'est plus avant tout qu'il remplit la fonction de vaquer aux offices sacrés, mais plutôt : celui dont l'âge et l'expérience inspirent le respect et lui confèrent l'autorité.

**3. *Diakonos***, nom du serviteur, ministre, envoyé le *diacre*. Étymologiquement, c'est : celui qui court à travers (*dia*) la poussière (*konia*)

Le terme *hiereus* désigne généralement dans le N.T. les membres du clergé juif, dans les diverses fonctions qui leur sont attribuées. Ainsi [Lu 1:5,8](#) parle du prêtre *Zacharie*, qui appartenait à la huitième des vingt-quatre classes de prêtres de l'ordre d'Aaron. (cf. [1Ch 24:10](#), classe d'Abija) [Mt 12:5](#) cite l'exemple du prêtre officiant le jour du sabbat. Jésus ordonne aux lépreux qu'il guérit d'aller se montrer au prêtre, selon les prescriptions de la loi juive, d'après [Le 14:2](#) et suivants ([Mr 1:44](#) et parallèle, cf. [Lu 17:14](#)).

Le seul exemple de prêtre fidèle, et réellement consacré aux intérêts spirituels de l'oeuvre de Dieu, cité par les évangiles, est celui de Zacharie ([Lu 1:5-25,57-79](#)). Tous les autres paraissent dans les évangiles, soit pour faire une inquisition--auprès de Jean-Baptiste par exemple ([Jn 1:19-27](#)) --, soit pour s'opposer ou faire obstruction à Jésus et à son oeuvre ou pour s'efforcer de le mettre dans l'embarras ([Jn 7:32,45-47](#) [Matthieu 21:15,23](#) et parallèle), soit même pour chercher à le faire périr ([Lu 19:47](#), [Mr 14:10,43,53-65](#) [15:1](#) et parallèle, [Mt 27:3,10](#), etc., [Jn 11:47,50](#) [18:14-19](#)), opposition qui se poursuit jusqu'après sa mort ([Mt 28:11,15](#)). Jésus, d'ailleurs, avait pressenti cette opposition des prêtres ([Mr 8:31](#) et parallèle), et n'a pas craint de dévoiler catégoriquement sa pensée à leur égard, dans la parabole des vigneronniers ([Mr 12:1,12](#) et parallèle).

Il ressort de ces différents textes que Jésus a commencé par se montrer respectueux de l'institution de la prêtrise telle qu'elle existait chez les Juifs, mais que leur formalisme et leur résistance au spiritualisme qu'il apportait finirent par aboutir à une opposition constante entre les prêtres et lui, opposition qui devait causer sa mort. Aussi conçoit-on que Jésus, qui eut tant à souffrir du cléricisme des prêtres de sa nation, n'ait jamais songé à instituer une prêtrise. Nulle part, en effet, les évangiles ne nous disent qu'il ordonna des prêtres, mais à ceux qu'il choisit pour collaborateurs et continuateurs de son oeuvre il dit : « Je vous ferai pêcheurs d'hommes » ([Mt 4:19](#)) ; « Voici, je vous envoie... » (*apostellô*, c-à-d. : je fais de vous des messagers ; [Mt 10:16](#), [Jn 17:18](#)) ; « Allez, faites de toutes les nations mes disciples » ([Mt 28:19](#)) ; « Vous serez mes témoins (=martyrs)... jusqu'aux extrémités de la terre » ([Ac 1:8](#)). Voir Succession Apostolique.

Même la parole : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » ([Mt 16:18](#) et suivant) n'implique point l'institution d'une prêtrise. Voir Clefs (pouvoir des).

Le *grand-prêtre* ou *souverain sacrificateur* (*arkhiereus*) était président du Sanhédrin ([Mt 26:57](#), [Ac 5:27](#) [7:1](#) [23:2](#)) et entrait chaque année, au jour des Expiations, dans le lieu très saint où l'on offrait le sang ([Heb 9:25](#)). Le plus souvent ce titre est au pluriel (*les chefs des prêtres*), désignant soit les anciens souverains sacrificateurs, soit les familles privilégiées au sein desquelles on les

choisissait. Voir Sanhédrin.

La même opposition marquée par les prêtres à l'égard de Jésus se poursuit à l'égard des apôtres ([Ac 4:1-7,18-21 5:17,24](#)). C'est le grand-prêtre lui-même qui sanctionne la persécution déclenchée à la suite du martyre d'Etienne ([Ac 9:18](#)). Plus tard encore il s'opposera à Paul ([Ac 22:30 23:2,14](#)). Un seul passage du livre des Actes ([Ac 6:7](#)) montre les prêtres juifs favorables à la prédication de l'Évangile, et même faisant acte d'adhésion à l'Église naissante. Le fait est d'ailleurs noté par le narrateur comme méritant d'arrêter l'attention.

Dans l'épître aux Hébreux (voir ce mot), Christ est présenté comme « un grand-prêtre compatissant et digne de foi » ([Heb 2:7 4:14 5:4,10](#)). Il est grand-prêtre selon l'ordre de Melchisédec ([Heb 6:20 7:1-3,11,18,26-28 8:1,6](#)), c'est-à-dire supérieur au sacrificateur lévitique selon l'ordre d'Aaron : (cf. [Ge 14:18,20](#), [Ps 110:4](#), [Le 16:2-23-34](#)) le sacrificateur lévitique doit renouveler chaque année le sacrifice d'expiation, en entrant dans le sanctuaire ([Le 16:3,34](#)), tandis que Jésus y est entré une fois pour toutes ([Heb 9:6-15,24-26](#)) pour accomplir un sacrifice définitif ([Heb 10:11-14-19-22](#)). C'est donc par antithèse, et non par similitude, que la prêtrise d'Aaron est mentionnée ici pour illustrer celle du Christ.

C'est à cette même notion du prêtre que se rattache l'idée du *sacerdoce universel* exprimée par [1Pi 2:5,9](#), d'après [Ex 19:8](#). Le fidèle, nouveau-né de l'Esprit, qui s'approche de la « pierre vivante qu'est Jésus-Christ », devient lui-même une pierre vivante appartenant à la « sainte et royale prêtrise » (*hiérateuma hagion*, v. 5, et *basiléion hiérateuma*, v. 9). L'idée du sacerdoce universel est encore indiquée dans [Apoc. 1:6](#): « A celui qui... nous a faits rois et prêtres de Dieu... » ; et 5:10, quand l'Agneau a reçu le livre, et que les vingt-quatre vieillards proclament au sujet des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation : « Vous les avez faits rois et prêtres, et ils régneront sur la terre. » Et d'après [Ap 20:6](#), ceux qui participent à la première résurrection échappent au pouvoir de la seconde mort : « Ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et régneront mille ans avec lui. »

Quant à la seconde notion, celle de *Presbytre*, elle a son origine dans l'institution juive des « anciens » ; voir ([Ex 3:16 17:5](#), [Le 4:15](#)) Ancien.

Dans les évangiles, les anciens apparaissent comme les détenteurs de la tradition sacrée, tradition que les pharisiens et les scribes reprochent aux disciples de Jésus de transgresser ([Mr 7:3,5](#), [Mt 15:2](#)). Ils constituent l'élément conservateur de la nation, soutenant les prêtres, les pharisiens et les scribes dans leur opposition à tout ce qui rompt avec le traditionalisme ; ainsi dans [Mt 16:21 21:23](#), et dans le complot contre Jésus, les anciens du peuple s'allient aux chefs des prêtres pour chercher à le faire périr ([Mt 26:3,47,57 27:1,3,12,20,41](#) et parallèle). De même plus tard à l'égard des apôtres ([Ac 4:5,8,23 6:12 23:14 24:1 25:15](#)). A l'occasion, les anciens se mettaient au service des représentants de l'autorité romaine ([Lu 7:3](#)).

L'Église chrétienne naissante ne tarda pas à instituer aussi des anciens, pour surveiller la bonne marche et le développement des communautés fondées par les apôtres ([Ac 14:23 15:2 4,6,22,23 20:17 Tit 1:5](#)). Après la conférence de Jérusalem ([Ac 15](#)), les décisions prises par les anciens de cette ville et les apôtres avaient autorité sur l'ensemble des autres communautés chrétiennes ([Ac 16:4 21:18,20](#)). Les conditions requises pour être presbytre sont indiquées dans [Tit 1:6](#). Quant aux devoirs qui leur incombaient, ils consistaient : à visiter les malades ([Jas 5:14](#)), à paître le troupeau de Dieu avec dévouement ([1Pi 5:1-4](#)), occasionnellement à prêcher et à enseigner ([1Ti 5:17](#)), et à donner l'imposition des mains aux nouveaux serviteurs de Dieu ([1Ti 4:14](#), cf. [Ac 13:3](#)). Ils devaient être entourés de respect et d'honneur ([1Pi 5:5,1Ti 5:19](#)). Dans l'Apocalypse, les presbytres, au nombre de vingt-quatre, constituent comme la garde d'honneur entourant l'Agneau au jour du jugement et de l'avènement de la cité sainte ([Ap 4:4,10 5:5,6,8,11,14 7:11,13 11:16 14:3 19:4](#)),

Il est difficile de préciser, d'après les écrits du N.T., les limites des attributions respectives des presbytres, des diacres et des évêques ou surveillants dans l'Église primitive. D'après [Tit 1:5-9](#), le presbytre et l'évêque paraissent se confondre l'un avec l'autre. Les apôtres s'intitulent parfois eux-mêmes presbytres ; ainsi dans [2Co 5:20](#) et [Eph 6:20](#), ! e verbe *presbeuô*, traduit par : « Je remplis les fonctions d'ambassadeur », pourrait aussi se rendre par : « Je remplis les fonctions de presbytre » ; de même dans [1Pi 5:1](#): « Moi, un presbytre comme eux... » (*sunpresbutéros*)

Il ressort de cet examen que, dans l'Église chrétienne primitive, la notion du prêtre-sacrificateur (*hiéreus*), notion commune au judaïsme et au paganisme, a été supplantée par celle du prêtre-presbytre, laquelle paraît avoir été très large à l'origine, s'appliquant au ministère chrétien d'une manière très générale, aussi bien aux diacres qu'aux évêques ou même aux apôtres. Voir Diacre, Gouvernement de l'Église. PL. B.

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**

